Elections Législatives du 12 Mars 1967

Première Circonscription : Cantons de CAEN, DOUVRES et BOURGUÉBUS

Vème République

UN CHOIX DECISIF

Electrices, Electeurs,

Dimanche dernier, 32.419 d'entre vous — soit 47,27 % des suffrages de notre circonscription — se sont prononcés pour une majorité cohérente, décidée à soutenir les grandes options, nationales et internationales, approuvées en Décembre 1965.

En permettant ainsi de poursuivre dans la voie tracée depuis 1958, vous vous êtes montrés logiques avec vous-mêmes et, conscients de l'enjeu, vous avez agi dans l'intérêt national. Soyez-en sincèrement remerciés.

En face de nous, cherchent à se coaliser des oppositions disparates

- qui, en politique extérieure comme en politique intérieure, ont été incapables de définir un programme commun
- et qui, dès lors, seraient impuissantes à conduire une politique de paix, d'expansion et de progrès.

A chacune et à chacun de vous, il appartient, dimanche prochain, de faire prévaloir sa volonté :

- empêcher qu'on en revienne aux méthodes parlementaires d'antan
- et assurer le destin du pays et l'avenir des Français.

Toute abstention favoriserait un retour à ce que vous ne voulez plus revoir.

VOTRE CHOIX, DIMANCHE, SERA DÉCISIF.

Dr Henri-François BUOT

Député sortant — Conseiller Général de Caen-Est
Ancien Maire-Adjoint de la Ville de Caen
Chevalier de la Légion d'Honneur
Croix de Guerre 39-45
Chevalier de la Santé Publique
Chevalier dans l'Ordre des Palmes Académiques
Ancien Déporté Résistant

REMPLAÇANT EVENTUEL :

André VERMEULEN

Directeur Commercial
Maire d'Hérouville-Saint-Clair

IMP. MALHERBE DE CAEN